

PROGRAMME
R1 MIXTE CDPSed 25

CANAL RHONE AU RHIN
A ETUPES ET MONTBELIARD
LES 22, 23 et 24 AOUT 2025

*Epreuve devant respecter le
règlement sportif de la
Commission Eau Douce de
la FFPS*

Sensas
Succès garanti !

Garbolino
DEPUIS 1945

SHIMANO

RIVE
TOGETHER FOR SUCCESS



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOT D'ACCUEIL DES PRESIDENTS

Sans arrière – pensée le Comité Sportif Départemental du Doubs (CD25) a confié à l'équipe de L'AAPPMA MONTBELIARD-SOCHAUX-ETUPES l'organisation de ce championnat régional.

Rompue à la logistique de terrain comme à la préparation des sites et à l'accompagnement des pêcheurs, forte de deux organisations successive d'épreuves nationales (2ème division Handi pêche en 2023 et 1ère division Handi pêche en 2024) cette délégation donne toute garantie prévisionnelle.

Ceci d'autant plus que les pêcheurs belfortains du SPCB, eux -aussi détenteurs de lettres de noblesse en matière de compétitions organisées seront les chevilles ouvrières des contrôles, pesées et classements.

Parallèlement, afin de garantir l'équité tout en ne sur chargeant pas un secteur, une alternance ETUPES/ MONTBELIARD devrait permettre à chacun de se faire plaisir, les secteurs ayant la réputation d'être poissonneux.

Le Comité Sportif Départemental du Doubs et le Comité

D'organisation souhaitent à chaque compétiteur régional un bon séjour dans ce beau pays de MONTBELIARD, pensent avoir mis un certain nombre de critères en place pour la réussite d'une épreuve saine et correctement organisée.

Bon passage chez nous et que le meilleur gagne

Le Président du CD25

Le Président de L'AAPPMA M.S.E

Jean Jacques CLAUSSE

Georges LAURAINÉ

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, Plaquettes
---------------------------	---------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Vendredi	Canal à ETUPES	47.517950,6.875886	
Samedi	Canal à Montbéliard	47.503751,6.78958	
Dimanche	Canal à ETUPES	47.517950,6.875886	

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Vendredi	1.80m	Nul
Samedi	1.80m	Nul
Dimanche	1.80m	Nul

PARCOURS REMPLACEMENT : CANAL à BOUROGNE
GPS : 47.555673,6.922884

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13m	Moulinet autorisé
Amorce	12L	
Esches totales	1,5L	
Fouillis	1/2L	
Vers de vase	1 mesure raisonnable	
Vers de terre	1/4L	Entiers

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	10H00	8H00	8H30
Tirage au sort	10H30	8H30	
Entrée dans les box			
Début des contrôles (*)			
Amorçage	12H20	10H20	10H20
Début de la manche	12H30	10H30	10H30
5 minutes	16H25	14H25	14H25
Fin de la manche	16H30	14H30	14H30
Palmarès			15H30

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi		Canal à ETUPES	47.517950,6.875886
Samedi		Canal à Montbéliard	47.503751,6.78958
Dimanche		Canal à ETUPES	47.517950,6.875886
Palmarès			

Grille de Tirage

X01	Y04	Z07		Y01	Z04	X07		Z01	X04	Y07
X02	Y10	Z04		Y02	Z10	X04		Z02	X10	Y04
X03	Z05	Y11		Y03	X05	Z11		Z03	Y05	X11
X04	Y09	Z12		Y04	Z09	X12		Z04	X09	Y12
X05	Z08	Y01		Y05	X08	Z01		Z05	Y08	X01
X06	Z02	Y10		Y06	X02	Z10		Z06	Y02	X10
X07	Y12	Z05		Y07	Z12	X05		Z07	X12	Y05
X08	Z11	Y03		Y08	X11	Z03		Z08	Y11	X03
X09	Z01	Y06		Y09	X01	Z06		Z09	Y01	X06
X10	Y07	Z02		Y10	Z07	X02		Z10	X07	Y02
X11	Y03	Z09		Y11	Z03	X09		Z11	X03	Y09
X12	Z06	Y08		Y12	X06	Z08		Z12	Y06	X08

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	THOMANN Bernard	06 64 26 34 18	bernard.thomann@orange.fr
Forfait	FAUCHER Angélique	06 12 34 18 38	angelfaucher@yahoo.com
Forfait de dernière Minute	THOMANN Bernard	06 64 26 34 18	bernard.thomann@orange.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

Permis interfédéral obligatoire

Poissons remis dans la bourriche jusqu'à la fin de la pesée

Pêche non souhaitée sur les 2 sites le jeudi 21/08/2025

Restauration et hébergements

Office Tourisme Montbéliard: 03.81.94.45.60

RESTAURATION : Petite restauration et buvette les 3 jours